



AVEC JEAN-PAUL
FOURNIER

Le mardi 10 mars 2020

Monsieur le Président,

Je tenais à faire suite à la sollicitation que vous nous avez adressée concernant l'avenir de votre Comité de quartier.

Tout d'abord, je souhaite saluer cette initiative et l'esprit qui l'anime et qui font sens avec l'action que vous portez.

Je profite de cette occasion pour complimenter le travail réalisé ; témoignant de l'énergie et de l'investissement des acteurs de ce territoire.

Ne nous y trompons pas, nous vivons une crise inédite de confiance qui nous oblige collectivement à nous interroger sur le sens profond de notre engagement. Dans ce moment de grande fragilité sociale, j'ai la conviction que l'exigence de résultats, le respect de la parole donnée et des politiques menées à hauteur d'homme constituent des réponses efficaces.

Depuis 2001, c'est le sens de ma stratégie, la composante de mon action !

Dans cet esprit, les Conseils de quartier ainsi que les Comités de quartier sont assurément des espaces et des vecteurs pertinents de l'action municipale. D'ailleurs, pas une seule voix ne s'est élevée pour contester cette évidence, l'attachement de nos concitoyens à leur quartier, qui demeure le cœur de notre espace vécu, l'espace privilégié des politiques de proximité.

C'est pourquoi, j'ai pris la décision de doter chaque Conseil de quartier d'un budget autonome et participatif de 100.000 € par an. Pour l'avenir, cet effort sera bien évidemment maintenu.

Au-delà, je souhaite la mise en place de budgets participatifs sur la base d'une consultation citoyenne afin de renforcer la démocratie locale. Ce faisant, la Ville de Nîmes consacra chaque année 1 million d'euros pour les projets sélectionnés et portés par les habitants. Dans cet esprit, une plateforme numérique de débats citoyens verra également le jour.

Votre proposition autour de l'association des Conseils et Comités de quartier aux programmes et projets d'aménagements urbains les concernant, s'inscrit, assurément, dans cette démarche et nous invite à approfondir la réflexion.

S'agissant des chantiers prioritaires et les autres demandes évoquées dans votre courrier :

Concernant la voirie : j'ai entendu les attentes, les impatiences et les critiques qui, parfois, s'expriment. Tout cela est légitime.

Aussi, l'effort d'investissement doit être poursuivi et amplifié. Ainsi, hors Grands projets, ce ne sont pas moins de 30 millions d'euros qui seront alloués à la voirie de proximité.

Parallèlement, la sécurisation des piétons via la création de zones dédiées et de ralentisseurs devra être développée.

Je souhaite par ailleurs la mise en place d'une brigade technique pour répondre en moins de 48 heures aux sollicitations sur le Domaine public nécessitant des petits travaux.

La situation de **l'école de la Gazelle** devra être traitée. A cet égard, je prends note de la solution alternative que vous formulez.

Concernant les transports, c'est toute la stratégie qu'il nous faut repenser. En effet, le besoin de mobilité durable et l'exigence d'inclusivité qui lui est associée nécessitent toute notre attention.

Il convient d'agir sur l'accessibilité aux emplois et aux services de proximité en retravaillant le bouquet d'offres de transport.

Soucieux de corriger les dysfonctionnements observés, nous souhaitons créer de véritables parkings relais et développer l'intermodalité.

Afin d'assurer la sécurité, une brigade dédiée sera déployée sur l'ensemble du réseau.

Pour renforcer l'attractivité, je propose la gratuité pour les plus de 65 ans, les moins de 18 ans, les personnes souffrant de handicap, les demandeurs d'emplois et lors des pics de pollution.

Concernant les espaces verts, je suis pleinement engagé dans le processus de végétalisation et de transition écologique de notre cité. J'ai d'ailleurs pris l'engagement d'y consacrer 50% de nos investissements.

Je veux aussi mettre à disposition des Nîmoises et des Nîmois ces espaces préservés et aménagés (Parc urbain Jacques Chirac et Terres de Rouvière).

Je constate que vos propositions de végétalisation pour le « Jardinnet » et la zone de Calvas s'inscrivent pleinement dans cette politique.

J'ajoute que l'accessibilité du « Jardinnet » aux personnes à mobilité réduite doit être étudiée afin que l'on puisse proposer une solution dans les meilleurs délais.

Voilà le sens de ma stratégie pour exprimer notre fierté et notre détermination d'être nîmois avant tout !

Ensemble, choisissons Nîmes !



Jean-Paul FOURNIER